

### Pose des pierres.

Qu'elles soient assisées ou non, il faut éviter de superposer les joints verticaux.

Les pierres doivent avoir leurs joints verticaux croisés en parement, ce qui s'obtient en posant une pierre à cheval sur deux, avec un chevauchement de minimum 1/3 des pierres. On dispose les pierres de façon à laisser le moins d'espace possible entre elles. La pose de pierres de liaison n'a pas été nécessaire dans le cadre du présent chantier.



A l'aide de cales (petites pierres), il est indispensable d'immobiliser chaque pierre posée sur le mur avant de poser la suivante. Les pierres ne doivent plus bouger.

Les cales doivent être dures et solides de façon à pouvoir résister à l'écrasement engendré par le poids des assises supérieures.



Pour maçonner en pierres sèches, il n'est pas nécessaire de tailler les pierres. Il faut choisir ses pierres pour qu'elles correspondent au plus près au calibre recherché. Cette règle présente quelques exceptions.

Une pierre peut être retaillée :

- sur sa face de parement pour qu'elle soit correctement alignée sur le plan de façade

- sur ses faces d'assise afin qu'elle repose en équilibre et qu'elle ne déséquilibre pas les pierres du rang supérieur

- sur ses faces de joints pour qu'elle corresponde avec les pierres voisines.

Tout dépend du type de maçonnerie désiré (joint plus fin ou non). Dans le cadre de ce stage, quelques pierres ont été retaillées pour qu'elles soient bien assisées et callées.



### Le remplissage

Le vide entre la face interne du mur et le massif de terre doit impérativement être comblé avec de la pierraille en guise de drain.

S'il n'existait pas de vide au préalable, le talus doit alors être creusé afin qu'il soit également comblé. Ce dispositif est censé éviter la stagnation de l'eau derrière le mur et la transformation de la terre en boue qui pousserait le mur.

Il est conseillé de réaliser le drain au fur et à mesure que le mur s'élève, de façon à éviter tout mouvement ultérieur. Les plus gros éléments de la pierraille seront disposés côté mur et callés comme le parement, les plus fins du côté de la terre. L'épaisseur du drain diminue au fur et à mesure que le mur s'élève.



### Le couronnement

Il existe plusieurs manières de terminer un mur en pierres sèches. Cette finition s'appelle le couronnement.

- On peut poser des grandes dalles de pierre à plat, avec ou sans débordement.

- On peut poser des pierres verticalement ou légèrement en oblique.

Le but de ce couronnement est d'ajouter du poids sur le mur pour caler celui-ci.

Les pierres verticales, qui sont plus couramment utilisées en mur de séparation, jouent aussi un rôle de dissuasion pour le franchissement du mur.

- Parfois il n'existe pas de couronnement, comme pour l'exemple de Moha. Dans ce cas comme il s'agit d'un mur de soutènement, le talus de terre peut revenir sur le mur.

### Gestion du chantier

A la fin des interventions, il ne faut pas oublier le nettoyage et le ramassage des outils. Le mur est reparti pour cinquante ans !

## CONTACT

Fanny DOMINIQUE  
amischateaumoha@yahoo.fr  
085/25 16 13  
www.chateaumoha.be



Fonds européen agricole pour le développement rural Feader :  
l'Europe investit dans les zones rurales

Editeur responsable : Claude Parmentier

## DES GESTES POUR RESTAURER LE PATRIMOINE

du Pays  
Burdinale Mehaigne

### MURS EN PIERRES SECHES DE MOHA-WANZE

#### LE PROJET

Quoi : Plusieurs cycles de formations aux techniques de restauration du petit patrimoine et à l'accueil touristique.

Territoire : GAL Burdinale-Mehaigne

Initiateur du projet : asbl «Les Amis du Château féodal de Moha»

Opérateur de formation : Institut du Patrimoine wallon - Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu »

Programme : LEADER, axe 4 du PDR 2007-2013

Autorité responsable : DGO6 Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche, Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Budget global du projet jusque fin 2014 : 335.000 €

#### LE STAGE

Localisation : Rue Raide Vallée, 4520 MOHA

Titre : Formation maçonnerie pierres sèches

Formateur : Monsieur Samuel Giminne (formateur FOREM)

Propriétaire : Privé

Durée : 5 jours (03/06 au 07/06/2013)

Nombre de stagiaires : 8

#### LE CONTEXTE

Reconnus comme éléments du petit patrimoine depuis 2010, les murs en pierre sèches sont des éléments constitutifs du paysage de nos villages. Ils sont également liés à un savoir-faire ancestral qui s'est peu à peu perdu au fil du temps. On constate aujourd'hui la disparition progressive de ces murs : effondrement, éléments re-maçonnes ou remplacés.

A Moha, on retrouve de nombreux exemples : cette technique est caractéristique et liée à l'importance de l'extraction de la pierre locale.

Braives Burdinne Héron Wanze



## LA METHODOLOGIE

Des premières actions de sensibilisation ont été menées grâce aux programmes LEADER+ (2000-2006) et LEADER (2007-2013).

Deux conférences ont été organisées sur le sujet.

En 2006, Nathalie Squerens (Agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie) et Alain Lefèvre (Membre du groupe des « Crêtes à cayaux de Blaton ») étaient venus faire part de leur expérience au village de Blaton lors d'une conférence.

Début 2013, ils ont renouvelé l'expérience, accompagnés de l'expertise de Thomas Genty (Parc naturel Burdinale Mehaigne) pour les aspects liés à la biodiversité ainsi que de Marc Cligneux et Dominique Guerrier –Dubarle pour les aspects liés au territoire et au paysage.

Une première formation « pierres sèches » avait été organisée en 2008. Au vu de l'intérêt manifesté pour cette technique, il semblait incontournable d'intégrer un nouveau module de formation durant la programmation LEADER actuelle.

Le site de la rue Raide Vallée a été retenu sur base de plusieurs critères permettant l'organisation du chantier : l'état de la maçonnerie, la qualité de celle-ci, la visibilité et les dimensions suffisantes du chantier. Sa localisation sur une des routes d'accès au village a donné à l'intervention un intérêt public. Le chantier a été sécurisé en limitant la circulation.

Il s'agit d'un mur de soutènement appartenant à un propriétaire privé. Celui-ci a pris en charge la part privée des frais de la formation (soit 10 %).

## LES RESULTATS

Pour cette formation principalement pratique, l'Institut du Patrimoine wallon via son Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » a fait appel à un formateur spécialisé du FOREM grâce au partenariat qui lie les deux institutions. Cette collaboration a été extrêmement fructueuse parce qu'elle a permis de prolonger le stage par une semaine de formation des stagiaires du FOREM.

Au total, les stagiaires ont pu intervenir sur une importante longueur de mur.

L'initiative a été particulièrement appréciée de la population locale qui a pu suivre l'évolution du chantier.

# DES GESTES POUR RESTAURER LE PATRIMOINE du Pays Burdinale Mehaigne

## LES PARTICULARITES TECHNIQUES DE CE CHANTIER TRANSFERABLES EN D'AUTRES LIEUX

### Méthodologie pour remonter un mur de soutènement

Pour la rénovation d'un mur de soutènement en pierres sèches, il convient d'abord d'établir un état des lieux. C'est lors du diagnostic que les différentes phases du travail ont été programmées. Les données de l'état des lieux sont confrontées avec le résultat final désiré en prenant en compte la gravité des désordres et la solution à leur apporter.

### Il faut regarder le mur sous tous les angles et ne pas se précipiter.

Voici les points auxquels il faut être attentif pour l'état des lieux :

1. le sol : son niveau, sa composition ;
2. la végétation : recouvrement partiel ou total, types de végétation (lieries, herbes, arbustes) ;
3. les désordres : différences de structures dans les parties visibles de maçonnerie, effondrement partiel ou total, pierres manquantes.

Ne pas oublier d'explorer aussi les ressources en pierres autour de l'ouvrage à restaurer au cas où les quantités de pierres disponibles ne seraient pas suffisantes et afin d'avoir du choix pour sélectionner les pierres les plus appropriées.



### Démontage du mur

Après l'état des lieux, il faut procéder au démontage soit de l'entièreté du mur, soit de portions rentrées ou de portions présentant du ventre c'est-à-dire un gonflement important. Attention : toujours se protéger les jambes et les pieds des chutes de pierres.

Pour pouvoir travailler en toute sécurité, il est important de retirer les flancs de la brèche et du couronnement (s'il existe) des pierres instables et qui risquent de tomber.



### Creuser la tranchée de fondation

Si le mur d'origine repose sur le substrat rocheux, ce dernier servira à nouveau à poser l'assise de fondation. Par contre, si le mur d'origine repose sur de la terre, une tranchée sera creusée sur toute la longueur. Une légère inclinaison vers l'amont, si possible à 90° par rapport au parement, devra être formée. La tranchée est calculée de façon à être plus large que l'épaisseur prévue pour le mur (par exemple 70 cm pour un mur de 50 cm). Les grandes pierres feront ainsi office de fondation. En ce qui concerne le dimensionnement, la largeur de la fondation doit correspondre à la moitié de la hauteur finie du mur.



### Remonter les assises

Si les portions de mur subsistantes sont assisées, on tâchera de donner aux assises à remonter la même épaisseur que celle des assises correspondantes. Pour donner aux assises un alignement correct en parement, on tendra un cordeau sur les parties existantes ou entre deux guides dressés d'un bout à l'autre du mur doit être tendu.



### Détermination du fruit

Le fruit est l'inclinaison du mur et donne à celui-ci une résistance contre les poussées des terres. Le fruit à donner au parement est à calculer en fonction de la hauteur et de l'épaisseur prévue pour le mur. La mesure conseillée est de 10 à 15 cm par mètre de hauteur. On peut néanmoins se contenter de 5 cm pour un mur de faible hauteur (30 à 50 cm).

